



Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

**Délibération n° 018/2019
du Conseil municipal
Séance du 13 avril 2019**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 2 avril 2019**
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 27
**Nombre de Conseillers municipaux absents
ayant donné procuration : 4**
Nombre de Conseillers municipaux absents : 2

L'an deux mille dix-neuf, le 13 avril à 9 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Maison de l'Entreprise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Denis **RIEU**, Emmanuelle **CREPIEUX**, Maxime **COUSTON**, Ghislaine **COURBEY**, Michel **CEGIELSKI**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Ghislaine **PAGES**, Rémy **SALGUES**, Jean Christian **REY**, Catherine **EYSSERIC**, Karine **GARDY**, Raymond **MASSE**, Laurence **VOIGNIER**, Aldjia **SAIDIA**, Christian **SUAU**, François **PENCHENIER**, Christine **MUCCIO**, Philippe **BERTHOMIEU**, Carole **BRESCHET**, Anthony **CELLIER**, Serge **ROUQUAIROL**, Claudine **PRAT**, Christian **ROUX**, Yvette **ORTIZ**, Claude **ROUX**, Jean-Pierre **NAVARRO**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Vincent **POUTIER** *procuration à R. SALGUES*, Ali **OUATIZERGA** *procuration à D. RIEU*, Murielle **ISNARD** *procuration à G. PAGES*, Michel **AYMERIC** *procuration à JP NAVARRO*

Conseillers municipaux absents : Stéphane **PEREZ**, Anne-Marie **AYMERIC**

Secrétaire de séance : Michel **CEGIELSKI**



Objet : Compte de gestion 2018

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le trésorier principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 3 avril 2019,

Le Conseil municipal déclare à l'unanimité :

- que le COMPTE DE GESTION dressé par le receveur, pour l'exercice 2018, n'appelle aucune observation.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 13 avril 2019

Acte rendu exécutoire
après dépôt électronique en Préfecture
et publié le 18 avril 2019

Pour copie conforme au registre
Bagnols-sur-Cèze, le 13 avril 2019

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET